

**COMMUNE DE HAUSSONVILLE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 28 AOUT 2023**

Convocation faite le  
22/08/2023  
Délibération affichée le  
31/08/2023

N° Délib :14/2023

**OBJET : NON-RESTITUTION DE CAUTION A UN LOCATAIRE**

L'an deux mil vingt-trois, le 28 août , à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

**Étaient présents les conseillers municipaux :** CANILLAS Benjamin - CLERC Myriam - GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kevin - SIMANSKI Yolande - ROUYER Gilbert

**Étaient absents excusés :** GOGUET Audrey – SERGENT Nicolas

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Monsieur ROUYER Gilbert**, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire présente l'état des lieux du locataire 2 rue Haute qui a quitté le logement le 30 juin 2023 .

Au vu de l'état des lieux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose la non-restitution de la caution de 500€.

Le Maire :  
Christian BOUCAUD

  
